

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 110/2018

OBJET : Administration générale : l'autorisation donnée au Maire de signer la convention pour assistance administrative et technique avec le Conseil départemental 06 :

L'an deux mille dix-huit, le 30 du mois d'octobre à 19 heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 octobre 2018.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Serge DIGANI / Jean-Christophe CENAZANDOTTI/ Catherine DINI /Charles BEVACQUA/ Nathalie DIGANI/ Sophie ESPOSITO / Christine DECORDIER/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Gracienne DODAIN/ Jean-Luc CAMBRA / Eddie DEGIOVANNI / Véronique PINAY

PROCURATIONS : Taoufik FATFOUTA à Philippe MINEUR - Jérémy GIBELLIN à Charles BEVACQUA

ABSENTS : Françoise DAMILANO / Mélanie MORINI / Sonia CHAKROUNI / Guy GRANIER /Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine BOLLARO /Jean-Yves LESSATINI /Régine RODRIGUEZ

Secrétaire de séance : BIANCHI Romain

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la Convention proposée par le Conseil départemental 06

Considérant la complexité du projet à mener sur la place Cauvin.

Il est décidé au Conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention administrative et technique avec le Conseil Départemental 06 .

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16 Votants : 18 Absents : 9 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME


ROBERT NARDELLI
Maire de DRAP

**Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 31/10/ 2018
et publication en mairie le : 31/10/2018**